

**CUNSE**



www.cunse.fr

Secrétariat : 02 40 79 19 82



**SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE**

*POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE*

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture

155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX

Téléphone (0) 1 49 37 54 00

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION UTILISATION NATIONALE SAUVETAGE A L'EAU  
le 25 novembre à Nantes**

Présents : Christian KARCHER, Michel GAUVRIT, Daniel PINCON, Denis LE BERRE, Frédérique MESPLES

Réunion du 25 Novembre à NANTES

**Saison 2011**

La saison 2011

En 2011, nous avons délivré 586 licences et organisé 30 concours pour 640 participations.

**Championnat de France**

Il a été organisé par le CFCTN **le 12 juin à Penvins** sur la commune de Sarzeau.

Les conditions climatiques étaient un peu difficiles, avec pluie et vent toute la journée, mais le site était vraiment très favorable avec un stationnement en bord de mer. Nous remercions la commune de Sarzeau d'avoir tout mis en œuvre pour nous aider.

Seulement 14 participants sur les 15 sélectionnés ont concouru, les performances ont été d'un bon niveau en progression par rapport à 2010.

Le vainqueur est Jeanne LE BERRE pour la seconde fois avec sa chienne Golden Retriever VEGA, Lionel METIVIER avec son léonberg TWENNY se classe deuxième et Alexandre ALLAIRE avec son Golden Retriever ATHENE prend la troisième place.

**La Coupe de France**

Le club de St Avertin près de Tours l'a organisé le 11 septembre.

Comme au championnat de France les conditions climatiques étaient exécrables mais n'ont pas empêché le bon déroulement de cette épreuve.

Sur les 17 sélectionnés 16 ont participé, les résultats :

Le vainqueur est Alexandre ALLAIRE avec son Golden Retriever Athéne, deuxième Lionel METIVIER avec son Léonberg Twenny et Joseph PAULIN avec son terre neuve ASSIA prend la troisième place.

**Plongeurs**

Nous avons traditionnellement organisé un examen des plongeurs à Sarzeau avec 12 participants et à la coupe de France un recyclage avec 3 participants. Il nous manque encore des plongeurs nationaux.

**Information aux juges et aux conducteurs**

A la suite de plusieurs réclamations d'utilisateurs, le Président fera un courrier de rappel aux juges pour leur préciser certains détails d'application du règlement et surtout qu'ils ne doivent pas faire de différence entre les races dans les exercices.

Dans la suite logique des règles de la Cynophilie, il est précisé que le conducteur d'un chien ne peut pas avoir de lien de parenté avec le juge et les plongeurs.

### **Projet 2012**

Calendrier ( Voir document joint)

#### **Championnat de France**

La commission donne son accord pour le jury du Championnat le 12&13 mai à Mesquer (44)

Les juges sont Bernard POUVESLE et Eloi SAMBRON et les Plongeurs Alexandre ALLAIRE et Jean Paul ROBINIER.

#### **Coupe de France**

La Commission donne son accord pour le jury de la Coupe de France les 28 et 29 juillet à L'HOMME

( 37)

Sont pressentis, comme juge Christophe DELORME et les plongeurs seraient Frédéric FRANK et Yann JEANDENANS, le secrétaire se charge de les contacter.

Le mode de résultat à la coupe de France sera différent à compter de 2012. La sélection reste identique mais pour le classement final on ne tiendra compte que du pointage du jour de la coupe.

Le règlement sera modifié en conséquence.

### **Projet 2013**

Le Club Nauticanin se propose d'organiser la coupe de France

Normalement, il appartient au CFCTNL d'organiser le championnat

#### **Candidature de juge**

Le dossier présenté par M. Yann JEANDENANS présente toutes les conditions pour pouvoir postuler à la fonction de juge de sauvetage à l'eau, la commission émet un avis favorable, M. JEANDENANS sera

convoqué le samedi 12 Mai dans le cadre du championnat de France pour passer l'examen de la commission après avis du comité de la SCC.

M.Dominique GRE a réussi son examen de la SCC, la CUNSE demande à la commission des juges de le nommer juge stagiaire à la prochaine session.

#### **Précisions aux règlements**

Dans le cadre du championnat de France, de la coupe de France et du brevet mer, le chien devra être présenté pendant toute la durée de l'épreuve sans laisse ni collier, sous contrôle de son maître, sans contrainte.

A partir du moment où le chien a une License, il n'est pas obligé de fournir une copie de son pedigree pour s'inscrire à un concours.

#### **Modification du règlement**

Denis LE BERRE va envoyer aux juges les règlements mis à jour.

#### **Licences pour les concurrents étrangers**

Pour résoudre le problème du règlement des licences des compétiteurs étrangers ; nous allons établir la licence dès sa demande et l'envoyer au demandeur qui s'acquittera des 7 € avec son premier engagement en France.

Le Club nous enverra le règlement avec la redevance du concours.  
Le formulaire de demande de licence va être mis sur le site de la commission.

Le secrétaire  
Michel GAUVRIT

Le Président  
Christian KARCHER